



Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

Zoom sur les Hautes-Alpes - 2023

Créé à l'initiative des Communes forestières et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. L'Observatoire propose une déclinaison départementale des «Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne».



LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le département des Hautes-Alpes est le 3^e département en termes de surface forestière de la région avec 264 000 ha de forêts. Entre 2011 et 2016 la forêt a connu une augmentation de 3% de sa surface, soit 11 000 ha supplémentaires. Concernant la propriété forestière, la part des propriétés publiques représente 65% de la forêt du territoire départemental. En forêt privée (89 000 ha), les propriétaires gèrent leur forêt dans le cadre de documents de gestion, qui diffèrent selon les superficies possédées.

Ressources forestière

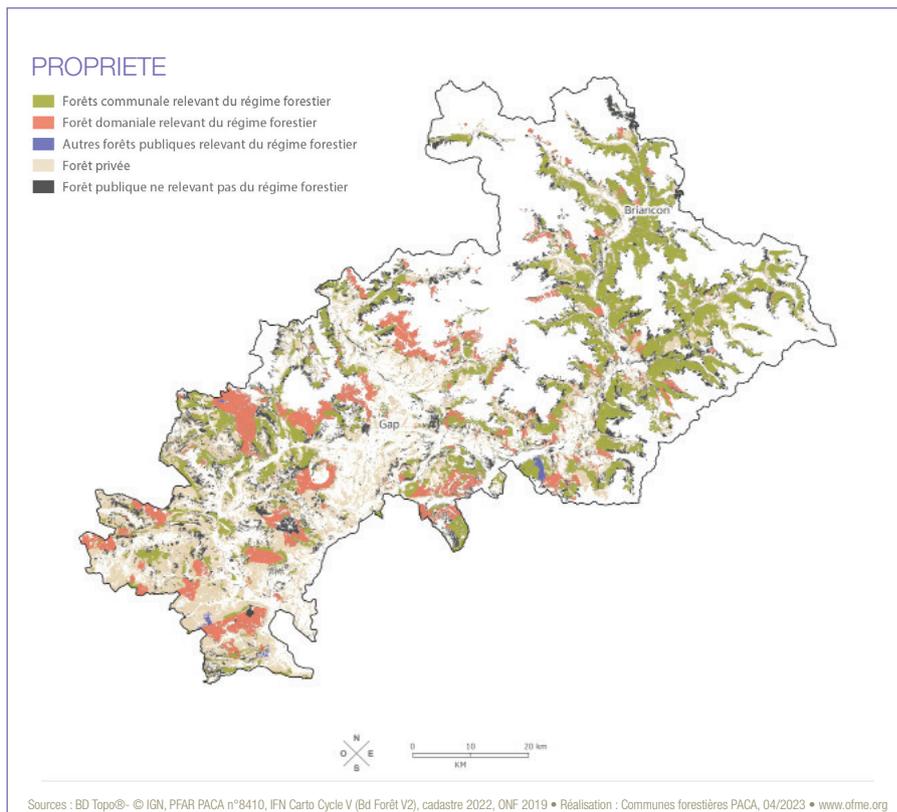
- > 264 000 ha de forêts
- > Taux de boisement : 46%
- > 202 000 ha de forêt où l'exploitation du bois est possible (forêt de production)
- > 25 Mm³ de bois sur pied
- > Principales essences :
 - 7,7 Mm³ de Mélèze d'Europe
 - 5,7 Mm³ de Pin Sylvestre
- > Croissance de 3% des forêts entre 2011 et 2016, soit +11 000 ha de forêt

Propriétés forestière

- > 33 700 ha de forêts domaniales (13%)
- > 129 600 ha de forêts des collectivités (51%)
- > 89 400 ha de forêts privées (35%)

Gestion forestière

- > 122 000 ha de surfaces certifiées PEFC
- > 7% des forêts privées disposent d'un PSG*** ou d'un CBPS**
- > La forêt publique dispose d'un document de gestion à plus de 76%





POLITIQUE TERRITORIALE ET OUTILS D'ANALYSE

Les élus des territoires, conscients des enjeux relatifs à la forêt et à sa valorisation, s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois. Il en découle une définition et une mise en œuvre de politiques forestières sur leur territoire. Ces enjeux peuvent s'intégrer dans les documents territoriaux mis en place sur les Hautes-Alpes tels que les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) ou encore les SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il est important que la valorisation du bois y soit inscrite, car elle est indissociable des projets de développement durable.

De plus, un autre outil de développement forestier local est mis en place : les Chartes Forestières de Territoire (CFT). Elle permettent de bâtir un projet partagé autour de la valorisation des espaces forestiers. Le département concentre 3 Chartes forestières de la région (20%).

Politiques territoriales

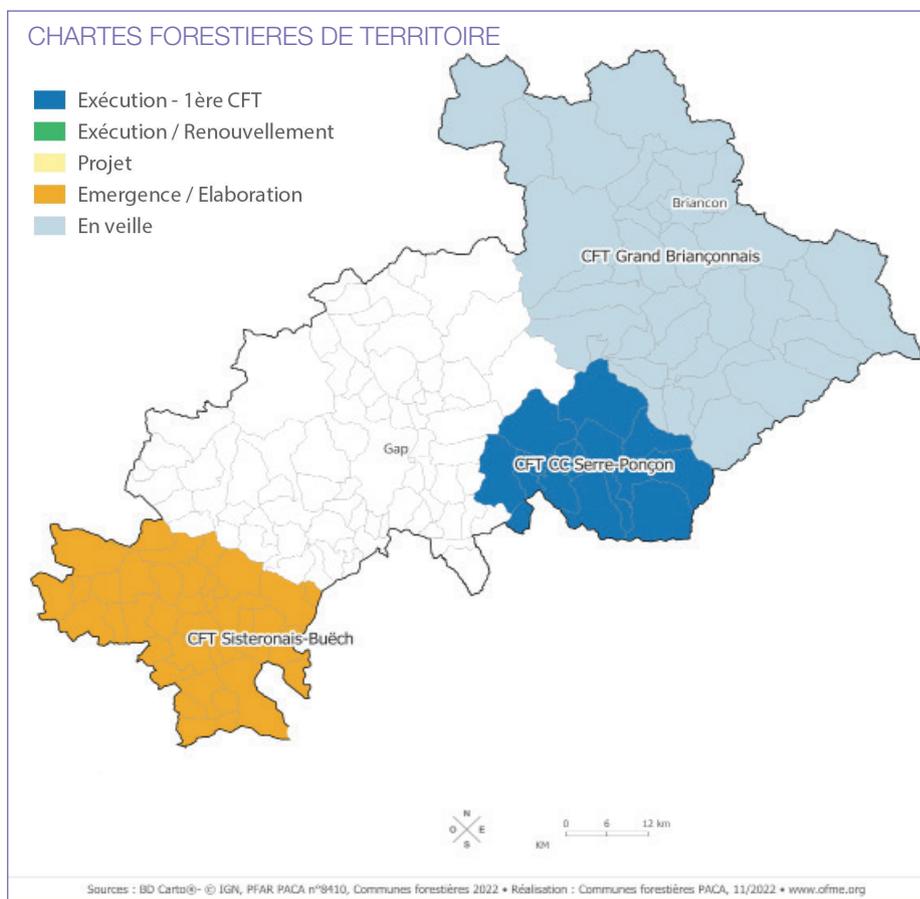
- > 3 PCAET existants (Plan Climat Air Energie Territorial)
- > 5 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- > 3 Chartes forestières de territoire couvrent 62% de la forêt du département

Outils d'aide à la décision

- > Les outils d'analyse au service des politiques territoriales :
 - 11 PDM*
 - 3 PAT**
 - 2 Schémas de desserte
- Ces outils couvrent 79% de la forêt

Forêt en aire urbaine***

- > 14% de la forêt se trouve dans une aire urbaine et 23% dans une zone de 10 km autour
- > Une forêt pédagogique à l'Argentière



* PDM : Plan de Développement de Massif ; ** PAT : Plan d'Approvisionnement Territorial

*** Aire urbaine : Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (définition INSEE).



LA FILIERE BOIS

Les forêts des Hautes-Alpes fournissent principalement du bois exploité en bois d'industrie (41%). La valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité : dans le département, seuls 34 % des forêts de production sont facilement exploitables selon l'IGN, soit 68 000 ha.

L'activité est forte autour des secteurs de la sylviculture et de l'exploitation forestière ainsi que des travaux de charpente, au détriment des secteurs du commerce de détails de meubles et celui de gros bois et produits dérivés.

De plus, le département regroupe un tiers des chaufferies bois régionales, soit la plus forte concentration régionale.

Récolte de bois

> 143 000 m³ de bois récoltés :
28% en bois d'œuvre / 41% en bois d'industrie / 30% en bois énergie

Entreprises de la filière

> 362 entreprises pour 740 salariés
> 205 entreprises dans la construction - menuiserie bois - 482 salariés
> 65 entreprises dans la sylviculture et exploitation forestière - 190 salariés

Importation et exportation de bois

> 5,6 M € de produits forestiers importés
> 540 000 € de produits forestiers exportés

Chaufferies bois énergie

> En fonctionnement : 134 chaufferies (72 publiques, 62 privées) / 27 600 t* de plaquettes forestières consommées.
> En construction : 17 chaufferies
> En étude de faisabilité : 12 chaufferies

Valorisation du bois

> 31 entreprises certifiées Bois des Alpes™
> 63 projets Bois des Alpes™ sont sortis et 52 sont en cours

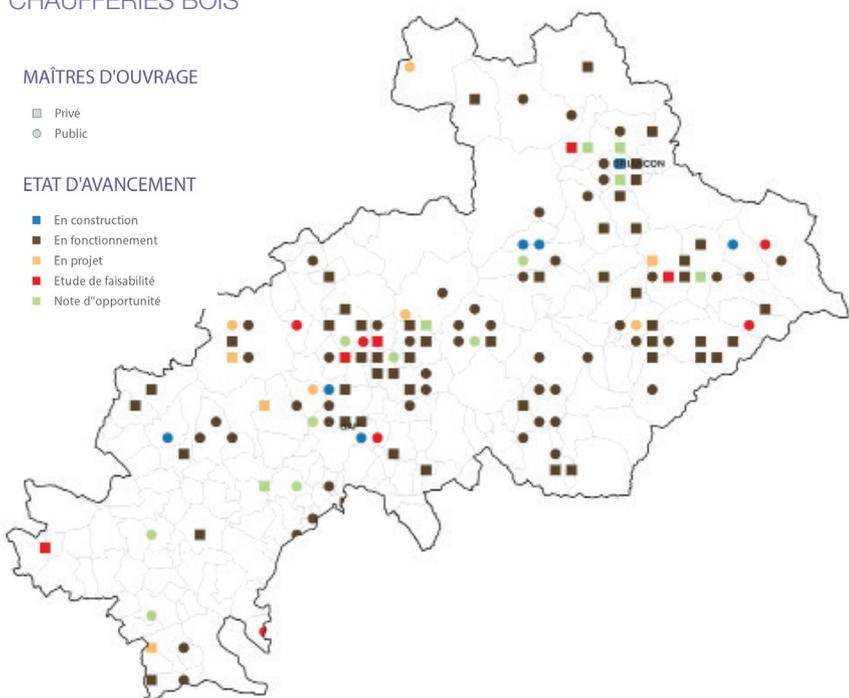
CHAUFFERIES BOIS

MAÎTRES D'OUVRAGE

- Privé
- Public

ETAT D'AVANCEMENT

- En construction
- En fonctionnement
- En projet
- Etude de faisabilité
- Note d'opportunité



* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité).



PROTECTION ET RISQUES EN FORÊT

Le département abrite une grande biodiversité avec plus de la moitié des forêts des Hautes-Alpes couvertes par des périmètres d'inventaires d'intérêt écologique. Viennent s'ajouter des périmètres de protections, à la fois réglementaires*, contractuelles** et foncières***. De ce fait, les travaux forestiers et les coupes doivent respecter les modalités définies pour ces différents périmètres.

Concernant le risque incendie, le département est peu impacté. Il enregistre la plus petite surface incendiée de la région ces 20 dernières années, bien qu'une recrudescence des zones d'incendie est à noter. Le territoire est également soumis au risque d'érosion/inondation lié à l'absence de couvert végétal sur certains versants.

Protection des forêts et biodiversité

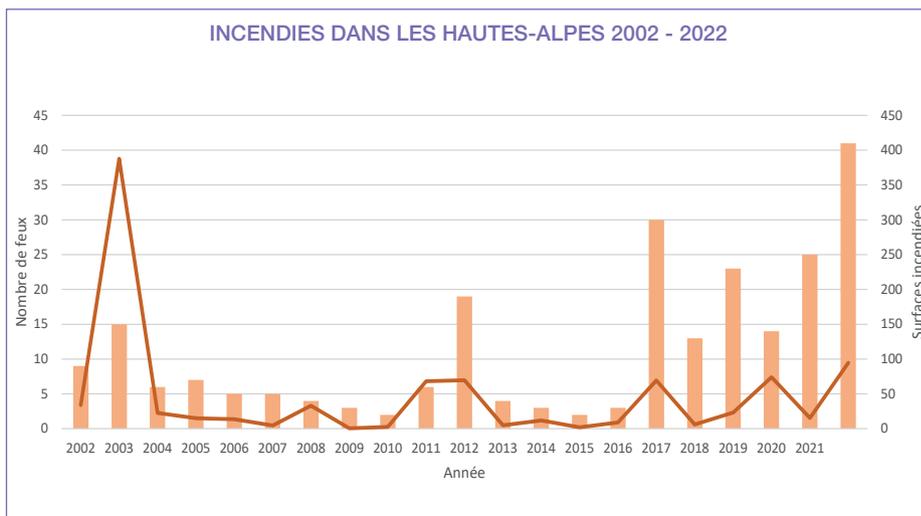
> La forêt dans les périmètres de protection et d'inventaire :

- Réglementaire* : 44 000 ha - 17% des forêts
- Contractuelle** : 76 500 ha - 29% des forêts
- Foncière*** : 900 ha - 0,3% des forêts
- Inventaires (ZNIEFF 1 et 2, ZICO****) : 155 400 ha - 59% des forêts

Risques en forêt

- > 2 150 ouvrages de correction torrentielle
- > 464 glissements de terrain ou chutes de blocs en forêt depuis 1900
- > 232 incendies de forêt depuis 2002
- > 962 ha brûlés depuis 2002
- > Aucun PPRIF prescrit

INCENDIES DANS LES HAUTES-ALPES 2002 - 2022



* Protections réglementaires : zones de cœur de Parcs Nationaux et Régionaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserve Naturelles Régionales, Réserves intégrales, Réserves biologiques ONF, Directive Paysagère, Arrêtés de Protection de Biotope, Sites classés)

** Protections contractuelles : sites Natura 2000

*** Protections foncières : Espaces Naturels Sensibles, Conservatoire d'Espaces Naturels

**** ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, ZICO : Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux

Sources de données

Ressources et propriétés forestières : IGN KIT PRFB campagne d'inventaire 2005-2014, ONF 2019, BDForêt2 PACA ©IFN - 2010-CFO-2-052, PEFC PACA janvier 2023

Politiques territoriales et outils d'analyse : Communes forestières 2019, CNPF 2020, BDForêt2 PACA 2016, DREAL 2022, INSEE

Valorisation des espaces forestiers : Communes forestières, EAB 2020, DRAAF EAB 2020, INSEE 2018, ONF 2013, Douanes 2022, Communes forestières - MRBE 2022, Bois des Alpes 2022

Protection et risques en forêt - biodiversité : DREAL 2023, Communes forestières 2022, Prométhée 2002-2022, ONF 2020, BRGM 2019

 Les données peuvent différer de celles publiées dans les *Données & Chiffres clés*, notamment pour les surfaces forestières. Ceci est dû aux différentes méthodes utilisées entre les bases de données, à leur disponibilité à des échelles géographiques différentes, ainsi qu'à leur pertinence et leur date de mise à jour.